



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE | MINISTERIAL CONFERENCE
SUR LA FRANCOPHONIE | ON THE CANADIAN
CANADIENNE | FRANCOPHONIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LA FRANCOPHONIE CANADIENNE A LE VENT DANS LES VOILES

Le 22 juin 2016 – St. John’s (Terre-Neuve-et-Labrador) – 21^e Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne

Les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la francophonie canadienne se sont réunis aujourd’hui à St. John’s pour discuter d’enjeux importants, notamment de la prestation des services gouvernementaux en français et de l’immigration francophone. Le slogan *Le vent dans les voiles* s’inspire du dynamisme de la communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador alors que le gouvernement a récemment adopté une *Politique sur les services en français*.

« La *Politique sur les services en français* apporte une approche uniforme et coordonnée pour la prestation de services en français dans l’ensemble du gouvernement provincial », a souligné l’honorable Perry Trimper, ministre responsable des Affaires francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. « Elle illustre l’engagement du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador à mieux servir les citoyens francophones et acadiens, tout en valorisant leur importante contribution au développement social, culturel et économique de la province. »

À l’aube de l’élaboration d’un nouveau plan pluriannuel en matière de langues officielles par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux réitèrent leur volonté d’améliorer les services en français et que la qualité des services en français passe par une étroite collaboration fédérale-provinciale-territoriale. Les provinces et territoires demandent donc au gouvernement fédéral :

- de préciser son engagement à leur égard pour accroître la portée et la qualité des services en français afin de tenir compte des besoins changeants et de la diversité des communautés francophones et acadiennes ;
- d’actualiser les ententes bilatérales de collaboration afin qu’elles correspondent aux réalités des communautés francophones et acadiennes et aux priorités des gouvernements provinciaux et territoriaux en accroissant notamment les enveloppes financières accordées.

Par ailleurs, les ministres ont fait le point sur les enjeux en matière d'immigration francophone. Ils ont convenu de la nécessité de collaborer étroitement avec le gouvernement fédéral afin d'identifier des stratégies d'action qui seront mises de l'avant lors du Forum sur l'immigration francophone. Ce forum, qui constitue une première au Canada, sera organisé de concert avec le Forum des ministres responsables de l'immigration, de manière à assurer que chacun des gouvernements atteigne ses objectifs respectifs en matière d'immigration francophone.

La prochaine Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne aura lieu les 22 et 23 juin 2017, dans la région de la capitale nationale dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération.

La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. La Conférence travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne. Consultez le site Internet de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne à www.cmfc-mccf.ca

Renseignements :

Chantal Alarie
Coordonnatrice nationale
Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
506-292-3415
chantal.alarie@gnb.ca

Emily Timmins
Directrice des communications
Ministère de l'Environnement et de la Conservation
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
709-729-2575, 693-1292
emilytimmins@gov.nl.ca